

COUPE DE BOURGOGNE MASCULINE 2011-2012

I DATES RETENUES

Le premier tour de la Coupe de Bourgogne 2011-2012 se déroulera au cours du week-end des 26/27 novembre, tout comme le 3^{ème} tour des Coupes de France. Les dates des tours suivants coïncideront toujours avec celles des Coupes de France : 17/18 décembre, 14/15 janvier...

II CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Peuvent être inscrites :

- sans frais toutes les équipes fanions des clubs régionaux et départementaux **éliminées au premier ou au second tour de la Coupe de France** ;
- avec frais d'engagement de 20 € :
 - toutes les équipes fanions des clubs régionaux et départementaux **n'ayant pas, volontairement, participé à la Coupe de France** ;
 - les équipes « réserve » de tous les clubs dont l'équipe fanion est encore qualifiée en Coupe de France -nationale, régionale ou départementale- ou qui est inscrite en Coupe de Bourgogne.

Pour des raisons de calendrier, les équipes qui évoluent en **Prénationale** masculine ne peuvent être inscrites en Coupe de Bourgogne.

III RESTRICTION D'UTILISATION DES JOUEURS

Si un club souhaite engager une équipe « réserve » en Coupe de Bourgogne, il devra impérativement fournir dès l'inscription une **liste de 7 joueurs** qui ne seront autorisés à évoluer qu'en équipe première (engagée en Coupe de France ou en Coupe de Bourgogne, encore en compétition ou déjà éliminée).

De plus, quand un joueur aura effectué en cours de saison N/2 matchs de championnat en équipe 1 du club, il ne sera plus autorisé à venir renforcer l'équipe « réserve » en Coupe de Bourgogne.

IV LES REGLES

Les règles sont celles de la Coupe de Bourgogne des saisons précédentes :

- **12 joueurs** au plus sur la feuille de match ;
- **prolongations** et éventuellement tirs au but en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire ;
- **handicap** pour l'équipe qui évolue au plus haut niveau (l'équipe évoluant au niveau inférieur en championnat démarre la rencontre avec une avance de **3 buts par division d'écart**).

V DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

La fiche d'engagement jointe, complétée et signée, devra être retournée à la Ligue pour le lundi 7 novembre au plus tard (tirage du premier tour prévu dès le mercredi 10 novembre).

Au cas où le nombre d'équipes engagées descendrait au dessous de 8, la compétition serait annulée et vous en seriez informé.

